

Paris, le 5 février 2026 – Communiqué de presse

## Dissolution de la CJC

La Confédération des Jeunes Chercheurs, fondée en 1996 a activement participé à l'amélioration des conditions de travail et de vie des doctorant·es ainsi que des jeunes docteur·es contractuel·les. Sa dissolution, votée le 15 décembre 2024, a pris effet le 15 décembre 2025.

Les principes et valeurs fondamentales de la CJC étaient que les jeunes chercheur·es sont des travailleur·euses, doivent être considéré·es comme tel·les et avoir accès à des contrats de travail, des conditions de travail décentes, des rémunérations suffisantes, au respect de leurs collègues titulaires et de leur employeurs, universitaires ou autres.

Parmi ses victoires, on compte notamment la charte du doctorat, la création du contrat doctoral, l'augmentation des rémunérations des doctorants et la mensualisation de la rémunération des vacations. La production de nombreux documents a aussi aidé les jeunes chercheur·es, en particulier le [guide du doctorat](#) en partenariat avec l'ANDès, une [foire aux questions](#) approfondie, et le [guide des droits de l'enseignant·e vacataire](#).

La CJC n'était plus en mesure de poursuivre ses activités du fait d'un nombre trop faible de membres actifs. Plusieurs éléments expliquent cette baisse : la difficulté générale des associations à attirer de nouveaux bénévoles, le faible engagement des jeunes chercheur·es (résultant pour certain·es du peu d'énergie que leur laisse leur situation de précarité et pour d'autres de l'amélioration des conditions de travail et de vie diminuant le besoin d'engagement), ainsi que l'émergence de mobilisations nouvelles.

Le 14 décembre 2024, la CJC a organisé une journée nationale centrée autour de deux questions majeures : à quels enjeux les jeunes chercheur·es font-iels encore face, et quelle coordination nationale pour la défense des jeunes chercheur·es est possible aujourd'hui en France ? Les discussions entre les 53 participant·es ont été extrêmement riches, elles sont détaillées dans un compte rendu de près de 30 pages qui offre une présentation des enjeux actuels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce bilan est consultable [ici](#).

Des combats restent donc à mener : des contrats de travail pour tou·tes, des perspectives de carrières stables, une vraie lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles, et une amélioration de la santé mentale des jeunes chercheur·es.

Le dernier bureau et la coordination de la CJC remercient tou·tes ceux·elles qui ont participé, aidé, soutenu, enrichi son travail et ses actions au fil des années.